

**Soutenez notre action, faites un don !**



Notre association ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents et aux dons de ses bienfaiteurs. Votre contribution, si modeste soit-elle, nous aidera dans nos actions de sensibilisation en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite aux établissements recevant du public et à la voirie et aux espaces publics.

Exemples de nos frais...

don de	Représente ...
20 €	Des fournitures de bureau
35 €	Frais postaux
50 €	Un déplacement Ile de France
70 €	La gestion sites Internet
125 €	Un déplacement province
300 €	Un Constat d'huissier

Lorsque vous nous faites un don avant le 31 décembre, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année considérée. Les dons faits à des œuvres ou à des organismes à but non lucratif, d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique.

**Pour les particuliers** : ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % pour l'IRPP et 75% pour l'ISF des sommes versées dans l'année. Cette remise ne peut pas dépasser 20 % du revenu imposable du donateur.

Exemples :

- Vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu (IRPP), vous voulez donner 30,00 euros ? Donnez 90 euros, vos impôts seront déduits de 60 euros (voir tableau ci-contre).
- Vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune (ISF), vous voulez donner 125,00 euros ? Donnez 500 euros, vos impôts seront déduits de 375 euros

IRPP 66% de réduction d'impôt

Vous faites un don de	Le fisc vous rembourse	Cela ne vous coûte que...
20 €	13,20 €	6,80 €
35 €	23,10 €	11,90 €
50 €	33,00 €	17,00 €
70 €	46,20 €	23,80 €
125 €	82,50 €	42,50 €
300 €	198,00 €	102,00 €

**Pour les entreprises** : Ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectué par les entreprises assujetties (Article 238 bis 1. du CGI).

Un grand merci pour votre générosité et votre soutien.  
Bien à vous



Jean-Michel ROYERE  
Président



**BULLETIN DE DON**

Nom ou Entreprise	
Prénom :	Nom :
Adresse :	
N°	Voie
Code Postal :	Ville :
Adresse électronique : @	
<p>Apporte son soutien à l'association MOBILITE REDUITE et fait un don de :</p> <p> <input type="checkbox"/> 35 €   <input type="checkbox"/> 50 €   <input type="checkbox"/> 75 €   <input type="checkbox"/> 90 €   <input type="checkbox"/> 125 €   <input type="checkbox"/> 300 €   <input type="checkbox"/> 500 € </p> <p> <input type="checkbox"/> 1000 €   <input type="checkbox"/> Autre montant : <input type="text"/> </p>	
<p>Chèque à l'ordre de <b>MOBILITE REDUITE</b> - à envoyer sous pli affranchi au tarif en vigueur à :  <b>MOBILITE REDUITE - 31 rue Auguste FROT – 77590 BOIS LE ROI</b></p> <p>Nous vous adresserons le reçu fiscal réglementaire vers mars/avril de chaque année déclarative</p>	